



Normes escaliers dangereux

Par **Nirvana59**, le **30/12/2017** à **09:40**

Bonjour,

Je viens aux renseignements car je déménage bientôt.

J'aurai voulu savoir si ce type d'escalier est aux normes pour une location non meublée ?

En effet l'installation de la machine à laver se fait à l'étage et l'escalier n'est pas du tout solide, par exemple la rampe bouge et on sent que les planches se plient légèrement lorsque l'on marche.

On a eu beaucoup de mal à la montée et nous avons peur pour notre sécurité pour la redescendre.

<https://img15.hostingpics.net/pics/735578261747471800298299981350871556340n.jpg>

De plus, le propriétaire a mis sa propre peinture dessus qui ne semble vraiment pas adaptée car elle s'efface par endroit, notamment sur la rampe.

Qu'en pensez-vous ? Merci d'avance.

Par **Lag0**, le **30/12/2017** à **10:35**

Bonjour,

Un lave-linge ce n'est pas très lourd...

Si vous doutez de vos capacités à pouvoir le descendre, je ne vois que la possibilité de faire appel à des professionnels...

Par **Nirvana59**, le **30/12/2017** à **11:02**

Bonjour,

Il fait lave linge + sèche linge, c'est plus gros et lourd que la moyenne.
Un professionnel oui mais c'est onéreux.

Par **Lag0**, le **30/12/2017** à **11:06**

Ce qui est étrange, c'est que vous vous posez la question au moment de descendre l'appareil mais que cela ne vous a pas posé de problème pour le monter...
Vu vos autres posts et vos difficultés avec votre bailleur, ne chercher-vous pas par tous les moyens à le mettre en cause ?

Par **Nirvana59**, le **30/12/2017** à **11:18**

Si, j'ai bien eu des problèmes parce qu'on était pas loin de la lâcher et imaginez le risque avec un escalier si peu solide en cas de chute.